



Hydro Bessans

Place de la Mairie
73 480 Bessans

Olivier BARDOU
DDT SAVOIE
Chef du service SEEF/AMA
TSA 3054
73019 Chambéry Cedex 09

Interlocuteur : Kevin Pinte (kevin.pinte@edf.fr) 06 70 17 41 26 / Directeur Général d'Hydro Bessans SAS

Objet : Microcentrale du Ré-Bruyant – Présentation du nouveau projet suite à l'aléa de maîtrise foncière

Albertville, le 17 Janvier 2022,

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint le dossier de demande d'autorisation environnementale pour la nouvelle version du projet de microcentrale sur le Ré Bruyant, sur la commune de Bessans en Haute-Maurienne.

Ce dossier fait suite à la demande d'examen cas par cas soumise à l'avis de l'autorité environnementale qui a publié le 15 Novembre 2021 sa décision (n°2021-ARA-KKP-3414) de ne pas soumettre ce dossier à une évaluation environnementale.

Pour rappel, le projet présenté dans cette demande d'autorisation constitue une nouvelle version d'un premier projet de microcentrale qui a fait l'objet d'une instruction administrative quasi complète en 2019 et 2020. Suite à un aléa foncier survenu fin 2020, la procédure de demande d'autorisation environnementale a été temporisée début 2021 après l'enquête publique, qui s'était soldée le 20 Octobre par un avis favorable sans réserve du commissaire enquêteur.

L'aléa foncier survenu sur la parcelle concernée par l'appui rive droite de la prise d'eau a nécessité, pour Hydro Bessans SAS, d'adapter le projet en remontant la prise d'eau de 126 m sur le cours du Ré Bruyant, au lieu-dit les Pécheres, ayant pour conséquences principales :

- L'augmentation de la chute de l'aménagement et de sa puissance nette qui passe de 499 KW à 875 KW ;
- Le rallongement de la conduite forcée de 400 ml ;
- Le léger agrandissement du bâtiment de la microcentrale pour accueillir un groupe de production plus puissant et plus encombrant.

Une partie des caractéristiques et ouvrages du premier projet restent toutefois inchangés :

- La prise d'eau sera conçue pour entonner le même débit d'équipement fixé à 370 l/s ;
- Le tracé de la conduite forcée reste inchangé sur une partie de son linéaire aval ;
- La situation du bâtiment de la microcentrale reste inchangée avec une cote de rejet dans le Ré Bruyant à la cote 2050 m NGF69.

La temporisation soudaine du projet, début 2021, décidée conjointement entre Hydro Bessans et votre service alors que le projet était prêt à être autorisé par le Préfet a été un coup dur et a mis en difficulté les entreprises locales déjà bien affectées par la crise sanitaire.

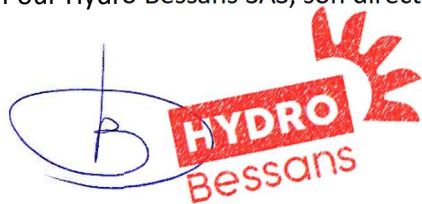
Après une année de travail collectif pour définir un nouveau projet technique et garantir à partir de nouvelles études environnementales que les incidences environnementale étaient toujours maîtrisées, nous espérons que le chantier pourra démarrer cette année. Le projet étant déjà bien connu des différents services de l'Etat, nous comptons sur votre équipe pour faire tout son possible afin d'organiser et suivre l'instruction de ce dossier. La consultation dématérialisée du public devrait également être de nature à gagner un peu de temps. Nous nous organisons de notre côté pour démarrer le chantier à partir du mois de Mai 2022 afin de tenir compte autant que possible de la séquence ERC explicitée dans le dossier.

Nous tenons à préciser par ailleurs que la pièce 4 relative à la maîtrise foncière du projet sera complétée dans les semaines à venir par deux promesses de vente concernant la parcelle E0461 sur laquelle s'appuie la rive droite de la prise d'eau et la parcelle E0682 traversée par la conduite forcée. Les accords de principe ont été donnés par les propriétaires et les documents sont en cours de signature chez le notaire. Nous nous engageons à fournir ces pièces complémentaires avant la fin de l'instruction.

Nous restons à votre entière disposition pour répondre à vos questions.

Bien cordialement,

Pour Hydro Bessans SAS, son directeur général,



The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'K. Pinte', written over a red stamp. The stamp consists of a red rectangle containing the word 'HYDRO' in white capital letters, with 'Bessans' written in red below it. To the right of the stamp is a red graphic element resembling a stylized sun or a fan of rays.

Kevin Pinte

Copies : Jérémy Tracq – Maire de Bessans, Alain Luboz – Président de la Régie Electrique de Bessans, Frédéric Dazy – Président d'EDF Hydro Développement